Faites-nous part de votre opinion

Connect

Les toilettes scolaires

10 novembre 2016

Par Anne Claire Nonnotte

Les toilettes à l'école, un enjeu de santé publique

Découvrez un article de **La revue de santé scolaire et universitaire**

La revue de santé scolaire et universitaire

Résumé

À l'école, la fréquentation des toilettes participe à la satisfaction des besoins fondamentaux de la pyramide de Maslow. Or, un tiers des élèves ne vont pas aux toilettes car elles sont sales et malodorantes. Au niveau secondaire, les toilettes sont perçues comme un lieu de non-droit. Des pathologies infectieuses peuvent en découler. Des solutions pour améliorer la fréquentation des toilettes doivent être travaillées selon trois axes: la conception des lieux, la mise en place d'une surveillance efficace et l'élaboration avec les élèves d'un plan d'éducation à la santé.

Marianne Lenoir : Médecin de l'Éducation nationale, docteur en sciences de l'éducation
Direction des services départementaux de l'Éducation nationale Saône-et-Loire, Cité administrative, boulevard Henri-Dunant, BP 72512, 71025 Mâcon, France

Mots clés – hygiène; intimité; lavage des mains; propreté; toilettes

Plan de l'article

État des lieux
Facteurs scolaires favorisant les pathologies urinaires
Les sanitaires des établissements du premier degré
Les sanitaires des établissements du second degré
Préconisations
Agir sur la conception des toilettes
Permettre la surveillance des toilettes : un enjeu
Éduquer les élèves à l'hygiène
Conclusion
Déclaration de liens d'intérêts

Le sujet des toilettes1 est assez important pour qu'une organisation se consacre à son étude et à sa promotion. En effet, la *World Toilets Organization* (WTO) organise notamment une Journée des toilettes2 chaque 19 novembre, afin de mettre en lumière l'importance du sujet. Chaque année, dans le monde, 700 000 enfants meurent de diarrhées causées par l'eau non potable et les mauvaises conditions d'hygiène. Ceci est dû essentiellement au fait que 40 % de la population mondiale n'ont pas accès à des installations sanitaires [1]. Nous mesurons donc la chance que nous avons de vivre en France, dans un pays pourvu de toilettes dans tous les lieux privés, mais également dans tous les lieux publics.

Le lieu public le plus fréquenté par les enfants est l'école : ils y passent les deux tiers de leur temps éveillé. Il est donc étonnant de découvrir que les études réalisées sur les toilettes, notamment par l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements scolaires (ONS) montrent que plus d'un tiers des élèves ne fréquente pas les toilettes, avec des répercussions sur leur santé [2].

État des lieux

Les pathologies provoquées par la non-fréquentation des toilettes sont essentiellement urologiques et digestives.

- Du point de vue urologique, ce sont les infections urinaires et l'incontinence urinaire qui sont les plus prégnantes. Le problème est à relier avec la fréquentation scolaire, ainsi que le décrit Michel Averous, uropédiatre [3]. En effet, les consultations pour infections urinaires et vaginales sont plus fréquentes pendant le temps scolaire que pendant les vacances. Alain Pigné, gynécologue spécialiste de l'incontinence urinaire, relie également ce symptôme à la non-fréquentation des toilettes par les jeunes filles dans les établissements scolaires. L'incontinence urinaire est un problème de santé publique,

puisque 27,6 % des femmes en souffrent. Elle existe également chez la jeune fille nullipare. Ce spécialiste interpelle les médecins de l'Éducation nationale pour travailler sur l'amélioration du passage aux toilettes.

- Du point de vue digestif, il s'agit surtout de problèmes de douleurs abdominales et de constipation. Ceci est cohérent avec le fait que 84,6 % des élèves ne vont jamais à la selle au collège [4]. Certains d'entre eux produisent même des certificats médicaux justifiant le fait d'aller aux toilettes à l'infirmerie, dans l'intimité, afin de ne pas développer de constipation chronique.

Facteurs scolaires favorisant les pathologies urinaires

Les sanitaires des établissements du premier degré

Deux études ont concerné les toilettes et leur utilisation en école élémentaire et maternelle [5,6]. Ainsi, il semble que seulement 43 % des élèves vont régulièrement aux toilettes tous les jours ; 48,5 % ne s'y rendent que lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement et 7,2 % disent ne jamais les utiliser, la moitié étant demi-pensionnaire. Il est à noter que sur 24 781 élèves interrogés, 1 784 élèves ne vont jamais aux toilettes à l'école. Pourtant, l'Association française d'urologie (AFU) préconise, de façon minimale, d'aller uriner toutes les 3 heures : le matin avant de partir à l'école, à chaque récréation durant la journée, au retour à la maison et avant de se coucher, ceci dans le but de prévenir le développement des germes et des infections [7].

Ce qui rebute les enfants

S'exprimant sur ce qui les empêche d'utiliser normalement les toilettes, les enfants relèvent en tout premier lieu les mauvaises odeurs et le manque de propreté des lieux. Les toilettes sont jugées peu accueillantes par la majorité d'entre eux. Ceci peut concerner à la fois l'entretien des locaux, mais également les matériaux utilisés dans les toilettes, les joints de carrelage et l'insuffisance de ventilation étant souvent mis en cause dans la persistance des odeurs nauséabondes des toilettes. Par ailleurs, la présence d'odeurs dans les toilettes est le signe de la prolifération d'agents biologiques pathogènes dont la dissémination peut être la cause de maladies infectieuses.

La conception des toilettes

Le ratio des toilettes doit être suffisant, car l'utilisation est irrégulière, pendant le temps hors classe, avec un flux important d'élèves pressés pouvant interdire l'accès aux élèves les plus fragiles. Ce ratio n'est pas suffisant dans beaucoup d'écoles. Les toilettes "à la turque" doivent être bannies. Outre le fait que les enfants ne les fréquentent pas parce qu'ils ont peur, la position que doivent adopter les filles pour uriner fragilise leur périnée.

L'équipement des toilettes

- **Le manque de papier toilette** est un sujet qui revient souvent dans les causes de non-fréquentation des toilettes. Les adultes avancent le fait que le papier sert à une toute autre fonction que celle prévue au départ: des toilettes sont souvent bouchées par des rouleaux, des boulettes de papier sont collées au plafond, etc. C'est pourquoi il est souvent distribué par les enseignants, ce qui n'est pas une bonne méthode, notamment au niveau de l'évaluation des besoins: la quantité doit être suffi sante afin d'éviter le contact des doigts avec les matières fécales.
  Lorsque le papier est donné à l'extérieur des toilettes, il est souvent posé à terre ce qui n'est pas hygiénique. Il faut noter par ailleurs que des garçons ont l'habitude de s'essuyer après avoir uriné et il n'y a pas de rouleaux de papier prévus près des urinoirs.
- **Peu de toilettes sont équipées de patère**
  ; cela évite pourtant ainsi aux enfants de mettre leurs manteaux à terre pendant la période hivernale. Des poubelles doivent être prévues dans les toilettes des filles (78,5 % des toilettes n'en possédaient pas): il est de plus en plus fréquent que des filles soient réglées dès le CM2 [8]. Les toilettes doivent être pourvues de balayettes (58,8 % des toilettes n'en avaient pas).
- Le lavage et l'essuyage des mains sont indispensables pour éviter la contamination orofécale, mais il est parfois difficile pour les enfants de se laver les mains. En maternelle, les lavabos sont souvent à la même hauteur, ce qui empêche les enfants les plus petits d'y accéder. Les boutons poussoirs sont parfois trop durs : les enfants ne peuvent pas être autonomes pour le lavage des mains. Par ailleurs, 40 % des élèves interrogés disent ne pas se laver les mains car l'eau est trop froide. De même, 20 % des élèves ne se lavent les mains que "parfois" après être allés aux toilettes car ils n'ont rien pour les essuyer. La plupart du temps, le point d'eau pour le lavage des mains et pour la boisson est le même, ce qui favorise également la dissémination des bactéries orofécales, les enfants buvant souvent à même le robinet. Enfin, 34 % des élèves qui boivent aux toilettes s'essuient la bouche sur l'essuie-mains en tissu.
  Le savon pour le lavage des mains n'est pas fourni car les adultes s'aperçoivent que les enfants jouent avec le savon liquide, ce qui entraîne une surconsommation et un entretien plus important pour nettoyer les lavabos. Les savons solides fixes sont de plus en plus rares. Il n'est d'ailleurs pas souhaitable de les utiliser en raison de la stagnation à leur surface de germes pathogènes.
- **Le manque d'intimité dans les toilettes**
  est un frein important à leur fréquentation. Il est faux de penser que les élèves de maternelle ne sont pas encore pudiques. Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), chargés plus précisément du passage aux toilettes, constatent que les toilettes des maternelles, souvent visibles du couloir de circulation pour un problème de surveillance, ne sont pas fréquentées par certains enfants. L'une des tactiques des élèves est de demander à aller aux toilettes pendant le temps de classe afin d'être plus tranquilles. Les urinoirs pour les garçons ne sont pas cloisonnés, placés à l'entrée du bloc sanitaire, là où tout le monde peut les voir.
- Dans les écoles primaires, ce sont les cloisons insuffisamment hautes ou basses qui facilitent le voyeurisme de certains élèves (49 % des élèves ont peur que quelqu'un les voie aux toilettes). Par ailleurs, les élèves se plaignent également du manque de verrou: ce problème est contourné par les filles qui vont souvent à deux aux toilettes et surveillent la porte à tour de rôle.

- **Certains élèves évoquent la peur d'aller aux toilettes**

: celle d'être enfermés (66 %), mais également la crainte du comportement d'autres élèves. En raison d'un manque de surveillance (69,2 % des écoles n'ont pas de surveillance spécifique de cette zone), les toilettes deviennent un lieu de non-droit avec moqueries, bousculades, bagarre et violences. Certains élèves ont peur de s'y rendre du fait d'un manque d'éclairage ou d'une minuterie trop courte.

- **Concernant les toilettes pour handicapés**
, seulement 40 % des écoles possédaient des toilettes équipées pour les personnes à mobilité réduite. L'étude avait été réalisée deux ans après le vote de la loi du handicap [9]; il est probable que le taux d'équipement des écoles soit actuellement meilleur.

es sanitaires des établissements du second degré

Les remarques des élèves pour le second degré [2,4,10] ressemblent beaucoup à celles des élèves du premier degré.

- **Les élèves se plaignent des dégradations fréquentes des lieux**
: cuvettes bouchées, murs et portes tagués, sol imprégné d'urine chez les garçons, actes de vandalisme pouvant empêcher l'utilisation des toilettes pendant de nombreux jours en attendant les réparations. Le nombre de toilettes dans les établissements est le plus souvent conforme aux normes attendues. Cependant, pour des problèmes de surveillance, les toilettes situées à l'étage sont souvent inutilisables pendant les récréations – en réduisant de beaucoup le nombre. D'autres remarques concernent le manque de savon pour se laver les mains, la saleté des locaux et les odeurs désagréables.
- **Un tiers des élèves ne fréquentent jamais les toilettes**
[4,10]. De plus, 21,3 % des élèves n'y vont jamais pour uriner, 84,6 % jamais pour aller à la selle et 43 % n'y vont qu'en cas de besoin pressant. Il est facile de comprendre pourquoi 28 % des élèves interrogés déclaraient avoir déjà présenté des douleurs abdominales, car ils n'avaient pas pu aller aux toilettes au collège. Par ailleurs, 29 % signalaient avoir déjà rencontré des difficultés de concentration pour la même raison.
- **Outre les problèmes matériels**
, les élèves ne fréquentent pas les toilettes car ils ne s'y sentent pas en sécurité (22,6 %). Des incidents concernant des bagarres et des agressions sont rapportés, ainsi que des actes sexuels. Les lieux peuvent être squattés par un groupe d'élèves qui empêche les autres d'y entrer. Par ailleurs, dans certains collèges et lycées, les toilettes, identifiées comme un lieu de non-droit car peu surveillées, permettent à certains élèves la consommation de tabac, d'alcool et l'usage de drogues. Ceci est une différence avec le niveau primaire, du fait de la survenue de la puberté incitant certains élèves à transgresser le règlement intérieur. Les collégiens pensent à 28,7 % que leur intimité n'est pas respectée. Ceci est en rapport notamment avec l'utilisation du téléphone portable dans les toilettes et la prise de photos ou de vidéos diffusées ensuite via Internet, les cloisons de séparation des toilettes permettant souvent de regarder la cabine de toilette voisine par dessus. Une observation ethnologique des toilettes pendant une semaine avait permis de trouver des traces de pas sur les cuvettes attestant de cette pratique. La question des toilettes est très peu abordée, voire jamais, en classe et dans les instances et lieux de parole des élèves. Seulement 20 % des établissements le traitent en comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), et 26 % en conseil d'administration.

Préconisations

Dès 1985, Marie-Josèphe Bordage-Dussutour étudie des possibilités d'amélioration des toilettes dans les écoles primaires de Dordogne [11]. En 2000, Marie- Christine Gaulin identifie comme facteur de fuites urinaires la présence de toilettes à la turque et l'éloignement des toilettes des classes de cours [12]. Christine Cordoliani met en évidence la fréquence des troubles mictionnels de l'enfant en rapport avec l'inadéquation des toilettes scolaires et le manque d'intimité des lieux [13]. De même, Catherine Dornier note l'impact de l'absence de papier hygiénique sur la survenue de vulvite et d'infection urinaire chez les petites filles, et de constipation chez les garçons [14].

La charte d'Ottawa [15] utilise comme moyen de promotion de la santé « *la création de milieux favorables* ». L'Éducation nationale précise qu'« *à leur entrée dans la vie collective, l'école se doit d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité,d'hygiène et de bien-être* » [16]. Nous pouvons donc, en fonction des éléments retrouvés en interrogeant les élèves et les adultes de l'école, penser à la conception des toilettes idéales dans les établissements scolaires. Le plus important serait de demander l'avis des élèves.

Agir sur la conception des toilettes

- **Les toilettes doivent tout d'abord être en nombre suffisant:**
  - **dans les maternelles**
    : une salle de propreté avec 4 WC petits, 2 WC et 2 urinoirs moyens/grands ainsi que 5 lavabos. Les lavabos doivent être de plusieurs tailles, avec des boutons poussoirs adaptés à la force des élèves âgés de 3 à 6 ans
  - **dans les écoles élémentaires**
    : 1 cabinet et 1 urinoir pour 10 garçons, et 2 cabinets de toilettes pour 20 filles (selon le Code du travail)
  - **dans les collèges et les lycées**
    , le ratio est le même, mais il faut tenir compte du fait que les toilettes situées dans les étages ne sont pas utilisées pendant le temps de récréation et le temps méridien: il faut donc prévoir davantage de toilettes accessibles pendant ces temps de pause
  - **des toilettes accessibles aux personnes handicapées**
    doivent être prévues : une cabine côté fille et une autre côté garçon (ne pas oublier que les personnes en situation de handicap sont également sexuées)
- **Les toilettes doivent ensuite être accueillantes**
  : propres, sans odeur désagréable (les matières utilisées doivent être choisies pour leur facilité d'entretien), munies de papier hygiénique (le plus pratique est le papier Just.1®) et de poubelle dans les toilettes filles. Du papier hygiénique doit être prévu à côté des urinoirs pour les garçons, une balayette également mise en place dans chaque cabine.
- **Le lavage des mains doit être prévu avec de l'eau tiède**
  : les mitigeurs peuvent être placés avant les robinets de manière à favoriser l'économie de l'eau et assurer la sécurité des élèves par rapport aux brûlures dues à de l'eau trop chaude. Des papiers essuie-mains jetables doivent être mis en place dans chaque toilette. Afin d'éviter l'utilisation des lavabos des toilettes pour la boisson et éviter ainsi la contamination orofécale, des fontaines à eau doivent être mises en place dans l'établissement scolaire.

- **L'intimité des élèves doit être respectée**
  en concevant des cabines de toilettes sans espace excessif au-dessus et au-dessous, empêchant l'utilisation des téléphones portables. Les urinoirs ne doivent pas être placés au vu des personnes passant devant les toilettes. Au mieux, ceux-ci peuvent être remplacés par des cabines, ce qui faciliterait le passage des garçons à la selle et respecterait la différence de maturité des garçons au collège. En maternelle, les toilettes doivent être séparées les unes des autres, voire pourvues de cabines – de nombreux enfants étant très pudiques même à cet âge.

Permettre la surveillance des toilettes: un enjeu

- **Dans les écoles maternelles**
  , la surveillance ne pose pas de problème du fait de la présence des Atsem. L'autonomisation des élèves par rapport aux toilettes est l'un des objectifs de la socialisation mise en place à cet âge.

- **En primaire**
  , le problème est différent. Pendant le temps de cours, les enseignants hésitent à laisser sortir les enfants de la classe pour des problèmes de responsabilité en cas d'accident. Une solution serait de prévoir des toilettes à proximité de chaque classe. Des enseignants interrogés signalaient qu'une mauvaise disposition des blocs sanitaires ne permet pas une surveillance efficace. Il est aussi à noter que deux tiers des écoles élémentaires ne mettaient pas en place de surveillance spécifique de ces lieux [5].
- **Dans les collèges et les lycées**
  , le problème de la surveillance est encore plus épineux. Cette surveillance est pourtant cruciale afin d'éviter les phénomènes qui empêchent de nombreux élèves de fréquenter ce lieu : squat de groupes d'élèves, blocage des toilettes pour se servir du téléphone portable dans les collèges où leur utilisation est interdite en récréation, bagarre, consommation de tabac et de produits illicites, actes sexuels.

Éduquer les élèves à l'hygiène

- **Dans un premier temps, un état des lieux** sera réalisé dans l'établissement scolaire dans le cadre du conseil d'école en ce qui concerne le primaire, et dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), en collaboration avec les élèves. Les besoins seront listés par des entretiens avec les élèves et les enseignants. Les parents seront également interrogés.
  Un plan d'amélioration des locaux sera programmé avec les instances financières (mairies pour le primaire, conseil général pour le collège et conseil régional pour les lycées).
  L'éducation à l'hygiène pourra être travaillée de manière générale et transversale par l'intermédiaire des programmes scolaires.
- **Un plan plus adapté à la situation locale**
  pourra être mis en place. L'ONS relève que des établissements secondaires ont mis en place des actions pour améliorer l'état des toilettes et 40 % d'entre eux ont vu des résultats positifs.

Conclusion

Les adultes en charge des élèves dans les établissements scolaires doivent favoriser l'amélioration des toilettes pour les rendre facilement accessibles et conformes au respect de l'hygiène. Un professeur de français interrogé dans le cadre d'un travail sur le bien-être de l'élève au collège [17] précisait que « *Les toilettes sont une grande honte de notre système éducatif. Les toilettes devraient être pensées comme le lieu d'accueil le mieux conçu de l'établissement. Elles devraient être propres, impeccables.* » Cela pourrait servir de ligne de conduite à tous les établissements.

Vous venez de lire un article de **La revue de santé scolaire et universitaire** ↗

Notes

1 Cette thématique a fait l'objet d'une présentation lors du colloque Les défis Bâtiment santé, 4e édition. "La santé dans le bâtiment de la crèche au lycée. Attention aux enfants !" Paris, le 22 mai 2014. www.defi sbatimentsante.fr 2 World Toilets Organization (WTO). http://worldtoilet.org/

Références

en savoir plus

1. The World Bank. 40 % de la population mondiale n'a pas accès à des installations sanitaires améliorées. http://data.worldbank. org/node/314
2. Schléret JM, Chapuis R. Les sanitaires dans les établissements du second degré. Rapport annuel 2013. Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement; 2014:41-57. http://cache.media.education. gouv.fr/fi le/ONS/04/6/ONSRapport- 2013_389046.pdf
3. Averous M. Un fl éau scolaire méconnu : l'infection urinaire et les troubles mictionnels de la fi llette. Prog Urol. (Paris) 2004;14:1228-30.
4. Hoarau B. Qualité des toilettes au collège et symptômes abdominaux chez les élèves. [Thèse de médecine.] SaintÉtienne: Faculté de médecine de Saint-Étienne, université Jean-Monnet; juin 2013.
5. Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement. Les sanitaires dans les écoles élémentaires. Dossier extrait du rapport 2007. http://cache.media.education. gouv.fr/fi le/ONS/49/4/ONSLes- sanitaires-dans-les-ecoleselementaires_ 391494.pdf
6. Agence régionale de santé d'Auvergne, Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand, IUFM d'Auvergne/université Blaise- Pascal. Amélioration de l'hygiène en milieu scolaire. Éléments de réflexion et d'aide à la décision. Octobre 2010. www2.ac-clermont. fr/hygiene-securite/1er_degre/ rap1010.pdf
7. Association française d'urologie. Acquérir, dès l'enfance, les bons réflexes et préserver la continence tout au long de la vie. Dossier de presse. 1re semaine de la continence urinaire,

du 22 au 27 mars 2010. http://urofrance.org/fi leadmin/ medias/semaine-continence/2010/ dossier-presse.pdf

8. Institut national d'études démographiques. L'âge aux premières règles. www.ined.fr/ fr/tout-savoir-population/memosdemo/ fiches-pedagogiques/l-ageaux- premieres-regles/
9. Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. www.legifrance.gouv.fr/ affi chTexte.do? cidTexte=JORFTE XT000000809647
10. Lenoir M. L'incontinence urinaire de la jeune fille nullipare : état des lieux dans un collège et rôle du médecin de l'Éducation nationale. [Mémoire de l'École nationale de la santé publique.] Rennes: École nationale de la santé publique; juillet 2005.
11. Bordage-Dussutour MJ. Améliorer le confort au point de vue des installations sanitaires des écoles primaires des cantons ruraux de Vergt et du Buque en Dordogne dans un délai de 2 ans. [Mémoire pour la formation des médecins de santé scolaire.] Rennes: École nationale de la santé publique; 1985.
12. Gaulin MC. Les toilettes à l'école (adéquation des lieux et attitudes ; à propos d'une enquête dans une ville de 180 000 habitants). [Thèse de médecine.] Saint-Étienne: Faculté de médecine de SaintÉtienne, université Jean-Monnet. 2000.
13. Cordoliani C. École et troubles mictionnels de l'enfant. [Mémoire de stage pour la formation de médecin de l'Éducation nationale.] Bordeaux: université de Bordeaux 2; 2000.
14. Dornier C. Les toilettes : une question de santé publique. Étude professionnelle pour la titularisation de médecin de l'Éducation nationale. Rennes: École nationale de la santé publique; 2001.
15. Organisation mondiale de la santé. Europe. Promotion de la santé. Charte d'Ottawa. 1986. www.euro.who.int/__data/assets/ pdf_fi le/0003/129675/Ottawa_ Charter_F.pdf?ua=1
16. Direction générale de l'enseignement scolaire. L'hygiène et la santé dans les écoles primaires. Janvier 2009. http:// cache.media.eduscol.education. fr/fi le/Action_sanitaire_et_ sociale/52/3/hygiene_sante_ ecoles_primaires_114523.pdf
17. Lenoir M. Le bienêtre de l'élève au collège : représentations des professeurs et des élèves. [Thèse de sciences de l'éducation.] Lyon: université Lyon-2; 2012. http://theses.univlyon2. fr/documents/lyon2/2012/ bally_m/pdfAmont/bally_m_ these.pdf

Voir les articles de la rubrique IFSI/Infirmier ↗

La revue de santé scolaire et universitaire ↗